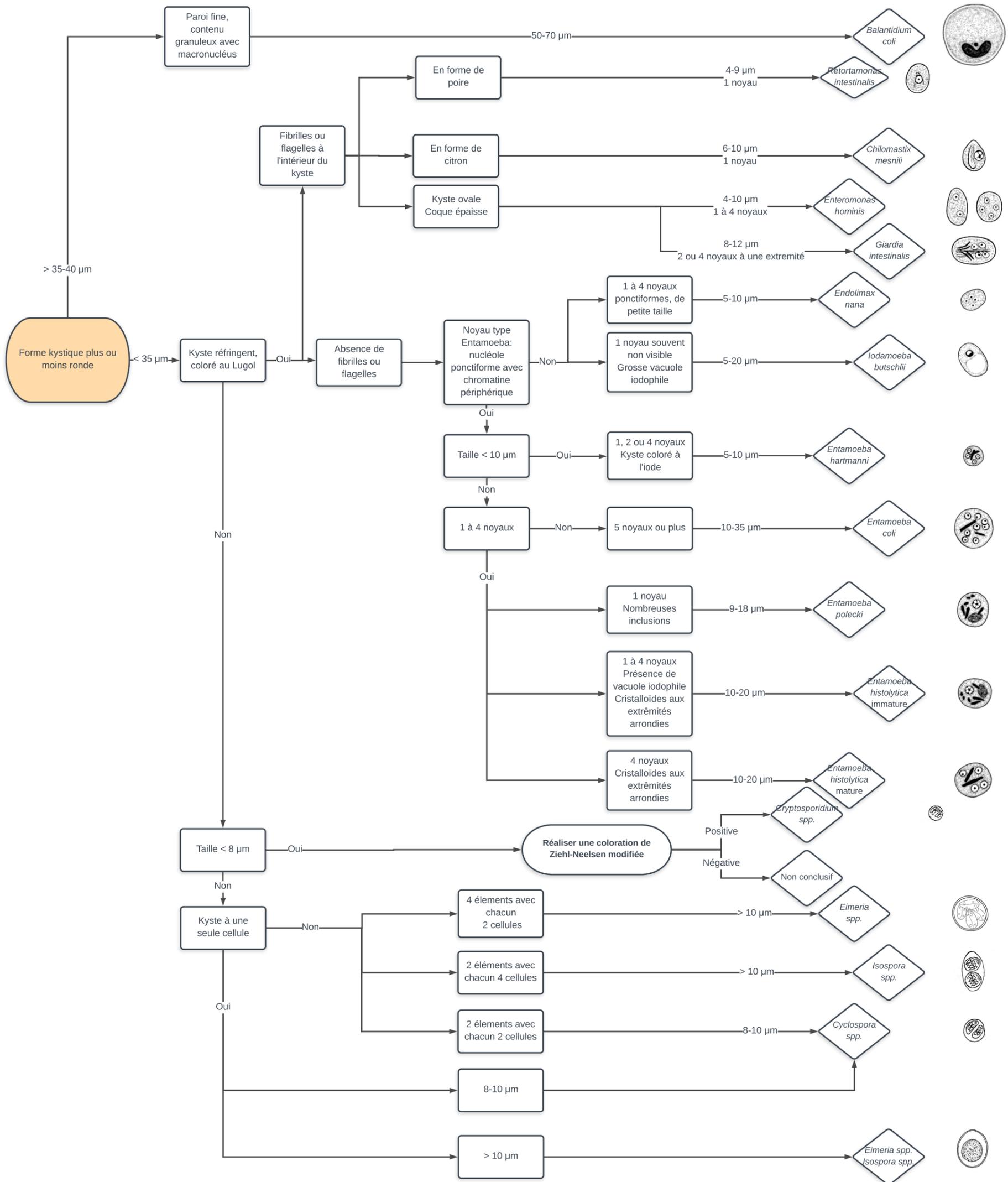


Arbre décisionnel utile à la diagnose parasitaire de protozoaires chez les primates non-humains en captivité



Cet arbre décisionnel a été réalisé par Thibaut Prenant, étudiant à l'ENVA (Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort), promotion 2018, dans le cadre de son exercice de thèse (intitulé "Les parasites digestifs des primates non-humains en captivité dans les parcs zoologiques en France: réalisation d'un atlas d'aide à la diagnose").
 Ce travail est supervisé par le Pr. Jacques Guillot, enseignant-chercheur en parasitologie à l'ENVA, et le Dr. Benoît Quintard, vétérinaire au parc zoologique de Mulhouse.
 Ce document est protégé par la législation en vigueur de la loi du 11 Mars 1957.